

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Dates et lieu

16, 17, 23, 24 octobre  
et 20, 21, 27, 28 novembre 2020  
Faculté de Droit  
Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 26  
à 10 min de la Gare de Neuchâtel

### Horaire

Dès 08h45 Accueil  
09h15 – 12h30 Session  
12h30 – 14h00 Pause repas  
14h00 – 17h15 Session

### Inscription

#### et renseignements administratifs

Le nombre de participant-e-s est limité à vingt-cinq personnes. Les inscriptions sont acceptées selon l'ordre d'arrivée et en fonction des prérequis. Le bulletin d'inscription est à retourner jusqu'au 18 septembre 2020 à :

#### Promouvoir une institution culturelle

Melissa Rérat  
Collaboratrice scientifique  
melissa.rerat@unine.ch  
Tél. +41 78 767 38 06

Veuillez utiliser le bulletin d'inscription annexé. Sous réserve de modification. La tenue du cours est confirmée le 21 septembre 2020.

### Frais retenus en cas d'annulation d'inscription

Selon le règlement de la formation disponible sur : [www.unine.ch/promouvoir](http://www.unine.ch/promouvoir)

### Direction du cours

Prof. Pascal Griener, Dr Thomas Schmutz,  
Dr Patrick Cotting, Melissa Rérat

Institut d'histoire de l'art et de muséologie  
Université de Neuchâtel  
Espace Tilo-Frey 1  
CH-2000 Neuchâtel

unine

UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DES LETTRES  
ET SCIENCES HUMAINES



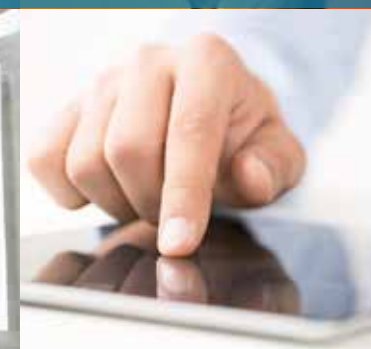
# CAS Promouvoir une institution culturelle

## Module II (accès direct possible)

### Développement et gestion événementiels

Cours de formation continue universitaire

16, 17, 23, 24 octobre et 20, 21, 27, 28 novembre 2020



© Shutterstock

# CAS Promouvoir une institution culturelle

Le *Certificate of Advanced Studies (CAS) Promouvoir une institution culturelle* se concentre sur les développements des institutions culturelles en cours et à venir. Celles-ci doivent sans cesse rivaliser en offres complexes et diversifiées. Durant ce second module, il sera principalement question de la thématique de l'événement. Le programme propose divers stratégies, concepts et astuces afin de mener à bien la planification et la réalisation de manifestations. Seront spécialement abordés les aspects tant personnels que financiers, les bases économiques de l'organisation événementielle ainsi que le *risk management*, le marketing événementiel et la communication.

## STRUCTURE DU COURS

Le CAS *Promouvoir une institution culturelle* se compose de deux modules.

L'addition des deux modules permet l'obtention du titre de *Certificate of Advanced Studies Promouvoir une institution culturelle* de l'Université de Neuchâtel. Une présence régulière à chacun des deux modules est nécessaire.

**Chaque module peut être réalisé de manière indépendante.**

## EVALUATIONS ET ATTESTATIONS

Chaque module se termine par une évaluation octroyant 4 ECTS.

Le CAS se conclut par un travail de fin de certificat, réalisé sous forme écrite par la/le candidat-e et examiné lors d'une soutenance orale. Cette dernière partie est créditée de 5 ECTS. L'ensemble du CAS comptabilise 13 ECTS.

## OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base théoriques et leur mise en œuvre en analysant des cas d'étude.
- Approfondir ses connaissances par des exercices pratiques et par la rédaction d'un travail écrit individuel accompagné par un-e expert-e issu-e du cours.
- Comprendre les développements récents, les confronter aux buts traditionnels des institutions culturelles.

**Suite à la crise liée au coronavirus, la direction du CAS a souhaité adapter certaines sections du module II 2020. Il sera notamment question des défis lancés par ces récents changements au monde culturel: Comment les relever? Quelles sont les pistes et opportunités? Quelle place aura dès lors l'analogique et le digital dans les événements culturels?**

Le CAS a été développé sur la base d'expériences et de besoins issus du domaine culturel, collectés durant les dix-neuf dernières années. La première édition du cours *Promouvoir une institution culturelle* (module I) s'est en effet tenue en 2001, faisant ainsi figure de pionnier dans le domaine.

## PRÉREQUIS POUR L'INSCRIPTION

### Module I

Formation dans un domaine culturel: licence/master ès lettres (ou titre jugé équivalent) ou expérience professionnelle correspondante dans une institution culturelle.

### Module II

Attestation de réussite du module I *Promouvoir une institution culturelle*.

Formation dans un domaine culturel: licence/master ès lettres (ou titre jugé équivalent) expérience professionnelle: peuvent être admis-e-s au CAS sur dossier par la direction du programme.

### Public

Cadres, gestionnaires et collaborateurs-trices du secteur culturel privé ou public: musées, fondations, organisations et administrations à but culturel, galeries et centres culturels, bibliothèques, archives, salles de spectacle, compagnies, festivals, orchestres, etc.

Le règlement du CAS et les informations relatives au module II sont disponibles sur le site web suivant:

[www.unine.ch/promouvoir](http://www.unine.ch/promouvoir)

Recommandé par ICOM Suisse - Conseil international des musées et ICOMOS, Conseil international des monuments et des sites.

# Module II (accès direct possible)

## Introduction (1 jour)

- Les développements récents du management culturel (*new trends*) dans les domaines du marketing, de la communication et du financement. Leur importance dans la gestion événementielle.

## Partie principale (2 jours) dédiée à la base conceptuelle et théorique

- Qu'est-ce qu'un événement? Pourquoi des événements? Pourquoi de l'événementiel?
- Dimensions économiques et importance pour la société. Chiffres, statistiques, paysage culturel suisse.
- Différentes approches dans l'organisation événementielle: modèle/approche Cotting.
- Le développement d'une stratégie événementielle: vision et positionnement; objectifs; public cible; gestion et finances.

## Partie principale (4 jours) dédiée à l'analyse des cas d'étude et l'élaboration d'un concept événementiel

- Discussion et analyse de cas d'étude dans le domaine culturel et patrimonial.

- Analyse des concepts, des budgets et du potentiel d'amélioration.
- Quelques exemples phares de financement dans le domaine de l'événementiel.
- Comment réaliser son événement:
  - les préparations organisationnelles; les différentes fonctions au sein de l'équipe de l'événement.
  - facteurs de succès pour trouver et fidéliser des sponsors pour un événement.
  - comment créer et gérer des émotions pour et autour de l'événement.
  - gérer les risques et l'évaluation de l'événement.

## Clôture du cours (1 jour)

- Séance Q&A.
- Choix du sujet de travail de certificat.
- Examen (module II).

## INTERVENANT-E-S

### Principaux

- Dr Patrick Cotting, *Directeur général (CEO), CCI Cotting Consulting SA. Professeur adjoint et membre de Faculté à l'Université de Suisse italienne de Lugano (USI), IE University Madrid et al.*
- Dr Thomas Schmutz, *Directeur Lange & Schmutz Recherche de provenance Sàrl, partenaire CCI Cotting Consulting SA, Chargé d'enseignement UniNE, ancien Directeur adjoint Aargauer Kunsthau.*

### Ponctuel-le-s

- Lucie Courvoisier, *Membre du Conseil de Fondation de Festi'neuch; Directrice adjointe de Jura & Trois-Lacs.*
- Marta dos Santos, *Directrice de la Fondation du Château de Chillon.*
- Pius Knüsel, *Directeur de l'Université Populaire de Zurich, ancien Directeur de Pro Helvetia, membre du Conseil d'administration du Festival international du film de Locarno.*

- Melissa Rérat, *Collaboratrice scientifique auprès de l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA), active dans les comités de diverses associations culturelles.*
- Eva Roth-Kleiner, *Responsable des programmes de bénévolat de l'Office de la culture du Canton d'Argovie.*
- Denise Tonella, *Commissaire d'expositions au Musée national suisse.*
- Sylvie Treglia-Détraz, *Responsable de la communication des Musées d'art et d'histoire de Genève.*
- Divers-e-s invité-e-s.

## FINANCE DE COURS

### Module II

CHF 2'800.- par module; avec rabais CHF 2'600.- pour les membres ICOM, AMS et ICOMOS ainsi que de toutes associations professionnelles dans le domaine culturel (sous réserve de l'accord de la direction du CAS). CHF 480.- pour la soutenance et le suivi du travail de fin de certificat.